

Projets d'éducation publique

Autor(en): **Dupraz, Laure**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Projets d'éducation publique¹

Sous ce titre vient de paraître, grâce aux soins de M. l'abbé Pfulg, directeur de l'École normale des jeunes gens, le quatrième volume des œuvres du Père Girard, publié par la Société fribourgeoise d'éducation dans la collection : *Le Père Girard, éditions du centenaire*. M. Pfulg, en sa qualité d'inspecteur des écoles françaises de la ville de Fribourg, était la personne désignée pour entreprendre ce travail, preuves en soient l'introduction et les commentaires qu'il a donnés à ce volume dans lequel le public trouvera les textes les plus significatifs du Père Girard, la plupart inédits, concernant l'organisation, au sens technique du terme, des écoles publiques.

Il est intéressant de suivre à travers ce livre la continuité de la pensée pédagogique du Père Girard. Sa doctrine est tout entière déjà dans le *Projet d'éducation publique pour la République helvétique* qui ouvre le volume, ouvrage composé en 1798 pour répondre à l'appel que Schapfer, ministre des sciences et des arts, avait adressé à tous ceux que la question scolaire intéressait. Dans des termes encore « vaporeusement démocratiques », selon l'expression que Mgr Quartenoud employait pour qualifier cet écrit, lors des fêtes du centenaire de la naissance du Cordelier —, le Père Girard ne devait-il pas parler la langue de ceux dont il voulait se faire entendre, et pour ce motif ne pas oublier de faire mention de Rousseau et du « philosophe de Sans-Souci » ? —, le moine pédagogue montre la nécessité d'un institut d'éducation publique pour éclairer la jeunesse sur les devoirs du « citoyen helvétique », lui fournir la possibilité de les remplir et lui en inspirer la volonté. Il voit dans l'instruction populaire un des moyens les meilleurs pour arriver à cette fin. Avec le bon sens qui le caractérise, il veut que cette instruction soit proportionnée aux capacités, aux aptitudes des enfants, à l'état dans lequel ils sont appelés à vivre. *L'uniformité sur ce point renverserait l'ordre au lieu de l'établir plus solidement* (p. 24). Dès ce moment, il envisage trois sortes d'écoles, semblables par le but qu'elles veulent atteindre, mais différentes par le degré et l'étendue de l'enseignement qu'elles donnent, puisqu'elles doivent limiter leur tâche à faire connaître à leurs élèves ce qui est relatif aux fonctions qu'ils rempliront dans la société. Il y aura une école qui s'adresse aux futurs laboureurs, artisans et ouvriers de toute profession, puis une seconde aux futurs commerçants et « gens de plume », soit les futurs employés des finances ou fonctionnaires, enfin une troisième aux futurs législateurs, juges, médecins, instituteurs, ministres des cultes et aux savants. Le programme de ces diverses écoles, développé par le Père Girard, est adapté à chacune d'elles de manière qu'elle serve d'introduction à la suivante. Il est conçu selon une gradation qui peut et doit être invariablement observée car elle se base sur le développement successif de nos différentes facultés, premier énoncé du principe de la pédagogie génétique si célèbre aujourd'hui. Sans préparation, le maître de la première école ne saurait suffire à sa tâche ; *il lui faut de la méthode dans l'instruction, des lumières et la connaissance du cœur humain* (p. 28). Cela suppose des écoles normales dont l'établissement demeura toujours une préoccupation du P. Girard.

¹ PÈRE GIRARD GRÉGOIRE : *Projets d'éducation publique*, dans *Le Père Girard, éditions du centenaire*, vol. IV, Fribourg, St-Paul, 1950.

Le *Projet* de 1798 énonce d'ailleurs nombre de principes sur lesquels le Père Girard ne cessera d'insister plus tard. L'enseignement doit être très près de la vie, se garder de toute spéculation. Il doit se mettre à la portée de l'enfant, commencer par ce qui lui est le plus immédiatement assimilable, c'est-à-dire par ce qui est le plus simple du point de vue psychologique (ce qui n'est pas nécessairement le plus simple du point de vue logique). Il doit s'élever de l'observation des cas concrets à la théorie abstraite, en mathématiques partir des problèmes de la banalité quotidienne et non des théorèmes. Il doit veiller à ne pas établir de cloisons étanches entre les divers objets à faire connaître, mais au contraire à les rapprocher dans toute la mesure du possible — notre fameux principe de la concentration —, toutefois en évitant la confusion.

Il faut toujours ajouter l'exemple à la règle et au principe. *L'exemple sert à l'un et à l'autre d'explication et d'appui. Il aide encore à les imprimer dans la mémoire des élèves. Otez l'exemple, la règle et le principe seront le plus souvent une énigme indéchiffrable pour eux, et il est naturel que, n'y ayant rien compris, ils l'oublient aussitôt* (p. 22). Il serait intéressant de mettre en relation cette dernière remarque avec le résultat des recherches que M. Piaget a faites de nos jours sur cette forme de la pensée enfantine qu'il appelle la *pensée intuitive*, résultat qui pourrait s'énoncer dans les termes mêmes du Père Girard.

Si l'on veut que l'enseignement soit fructueux, il ne faut pas que les classes soient trop nombreuses, sinon le maître ne peut plus suffisamment se mettre à la portée de chacun, l'émulation devient source de découragement pour les moins habiles et la dépravation s'installe. L'enseignement doit se donner dans une langue que tous puissent entendre ; trop longtemps les patois, les dialectes pour le Père Girard, ont été un grand obstacle à l'instruction.

Le *Projet* insiste sur la nécessité d'un enseignement à la mesure de l'élève de manière telle que *le maître descende pour ainsi dire en son âme pour y porter la lumière avec tous les ménagements et tous les soins que le bien commun exige* (p. 37).

Malgré certaines affirmations très fin du XVIII^e siècle, quant au fond et quant à la forme, et qui demanderaient à être interprétées, la préoccupation morale et religieuse est au premier plan du travail, l'étude de la morale et de la religion doit accompagner et ennoblir toutes les autres branches. L'importance que le Père Girard accorde aux faits historiques dans l'enseignement de la religion annonce déjà l'importance que le Cordelier reconnaîtra à la « théologie et à la morale en action ».

Le rapport sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton, présenté en 1815 à la classe (section) de morale et d'éducation de la Société économique dont le P. Girard était rapporteur, reprend les mêmes thèses : la dignité de l'homme, le succès de l'agriculture et des arts, l'économie domestique, le maintien de l'ordre social, les bonnes mœurs et la religion postulent l'éducation populaire. Il ne faut pas vouloir ériger en université toute école villageoise : pareilles *académies champêtres* sont pure utopie. L'inconvénient de classes trop nombreuses est évoqué, mais c'est pour indiquer le moyen d'y parer par ce présent du ciel qu'est l'enseignement mutuel : ne permet-il pas de former en même temps, et dans une même salle, mille élèves et au delà ? Pour répandre le bienfait de l'instruction, il faut se rappeler qu'une bonne école demande un bon maître, qui ne saisisse pas la « baguette magistrale » sans préparation, qui reçoive

une rétribution en rapport avec la dignité de ses fonctions, et qui soit surveillé dans son activité par une *police générale* des écoles du canton.

Mêmes idées fondamentales dans le *Rapport sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons dans nos campagnes*, qui date de 1816. Le Père Girard a soin de spécifier « une école de garçons », car son bon sens lui enseigne que l'éducation des filles n'est pas à faire de la même façon. Elle demande de grandes modifications *qui ont été trop négligées jusqu'à ce jour* (p. 55). L'instruction qui est nécessaire au village aussi doit être abrégée et avoir la teinte des champs, elle sera donnée à l'école journalière pour les plus jeunes, elle sera reprise dans l'école de répétition pour les plus grands ; on y enseignera la langue dans laquelle se donnent le catéchisme, les sermons, se rédigent les lois, ce qui suppose la disparition progressive des divers patois. Les enfants apprendront à lire, à écrire, et à calculer, et ceci de façon à ne plus avoir besoin de se servir de leurs *croix* et de leurs *barres*, procédé admirable, mais *calcul des sauvages*. Le calcul doit être enseigné dans les bornes de l'utilité, épuiser les usages de la vie commune et rurale. A tout cela, il faudra ajouter le chant ; mais il est clair que le Père Girard pense avant tout au chant populaire. Il revient d'ailleurs dans tous ses écrits avec insistance sur ce point et l'on pourrait croire que l'œuvre du chanoine Bovet est la réponse au vœu du Cordelier. Tout cet enseignement n'a rien de neuf quant à ses objets, mais *tout a pris une autre marche, un autre tour, une autre signification...*, *tout est tourné au profit de la religion et de la morale* (p. 63). Comment faire face à la nécessité d'établir le nombre de divisions voulu, les huit, dix ou douze *portions* nécessaires pour répondre aux besoins des élèves ? Un seul maître ne peut les instruire par lui-même, encore une fois le recours à l'enseignement mutuel s'impose. *L'élève instructeur ne fait pas mieux sa leçon que le maître, mais il la fait d'une autre manière, une manière enfantine dans la proportion de son âge, de son intelligence et c'est de cette manière qu'il faut instruire les enfants* (p. 69). L'instruction mutuelle a un autre grand avantage encore : grâce à elle, l'école normale est toute trouvée et sans la moindre dépense.

C'est dans ce *Rapport* que se trouve indiquée la constitution du tribunal d'enfants telle que l'entendait le Père Girard. Les fautes graves des élèves (mentir, voler, battre ses camarades, etc.) sont à inscrire par le maître dans un registre, le *livre noir*. Chaque semaine, le livre sera ouvert devant toute l'école. Un jury d'enfants composé des moniteurs et d'autant d'élèves choisis dans chaque classe sera mis au courant du délit, le coupable sera amené devant le tribunal, il se défendra, les juges prononceront et le maître ayant recueilli les suffrages ratifiera la sentence s'il n'y a pas lieu de la modifier, ce qui, croit le Père Girard, ne sera pas souvent le cas ; à son avis, le jugement de l'enfance est celui de l'impartialité. Les modernes n'ont certes rien inventé de mieux quant à la part que les élèves peuvent prendre à l'établissement de la discipline.

Le *Plan d'études pour les Ecoles, Gymnase et Académie de Fribourg en Suisse*, découvert récemment aux archives cantonales, est attribué au Père Girard par M. Pfulg qui le date des années 1817-1818 environ. Ce plan reflète certaines des idées du milieu du Cordelier ; par contre, la préoccupation sociale en est absente, aucune allusion à l'enseignement mutuel et à la nécessité d'un enseignement qui soit près de la vie. Le Plan revient très spécialement sur l'obligation de donner aux élèves la connaissance des deux langues : le français et l'allemand, de bannir le patois de l'école. Dès l'âge de 9 ans, les enfants qui se destinent aux

humanités devront commencer l'étude des éléments du latin, alors que les autres se contenteront de perfectionner les connaissances acquises jusque là. Dès la première classe du gymnase, on doit approfondir les notions de français, d'allemand et de latin ; une grammaire très abrégée, composée dans les trois langues, sera remise aux élèves ; dès que les enfants seront un peu avancés, on les fera parler au Collège dans les trois langues. A cette étude seront ajoutées l'histoire et la géographie : mais, à l'encontre de ce que le Père Girard enseigne ailleurs, on commencera par la sphère et son usage, on continuera par la géographie en général, la Suisse, et de manière générale, les pays dont la connaissance est utile pour l'étude de l'histoire. Tout le gymnase, qui comprend quatre années, sera consacré à une étude toujours plus poussée des connaissances données jusqu'ici.

On passera alors à l'Académie qui continuera l'étude des langues en y ajoutant d'abord la philosophie, puis la physique et, après ces classes, les élèves passeront à l'étude de la jurisprudence ou de la théologie. Ils consacreront deux ans au grec, à l'hébreu et à l'étude de l'éloquence allemande et de l'éloquence française.

Dans le *Mémoire sur la combinaison de l'instruction et du travail à la Fabrique de bienfaisance de Fribourg*, présenté en 1817, lui aussi, à la classe de morale et d'éducation de la Société économique, on retrouve les idées essentielles du Père Girard. Son sens social s'y révèle de façon manifeste. Il voit de façon très exacte le problème posé par la situation de celui qui est pris dans un travail mécanique ; il cherche une solution, sans réussir pleinement à la trouver ; mais il faut avouer que l'on n'a pas fait mieux depuis et que la question reste entière. A la *Fabrique de bienfaisance*, sise près de la Grenette actuelle, les jeunes filles pauvres apprenaient divers métiers féminins tout en gagnant quelque argent. Le Père Girard ne tarda pas à être péniblement impressionné à la vue de ces jeunes filles absorbées par une besogne qui devenait très vite purement machinale. Pour ce motif, il souhaita qu'un enseignement fût introduit au cours des heures de travail. C'était d'ailleurs une pensée de l'époque ; il n'est que de songer à l'école que, dans le roman de Pestalozzi *Léonard et Gertrude*, Gertrude inaugure dans le village, et où on voit les fillettes filer tout en faisant divers exercices scolaires. Le Père Girard n'aperçoit que des avantages à cette simultanéité. On se rend compte qu'il partage pleinement le point de vue masculin selon lequel les travaux manuels féminins ne sont que simple automatisme et ne requièrent aucun effort de pensée : le Père Girard, semble-t-il, aurait été prêt à partager l'avis de ceux qui, aujourd'hui encore, trouvent que les heures consacrées à cet enseignement ne représentent que des heures de présence, sont, pour les élèves, pure détente, et à prendre à son compte cette opinion erronée, dont ceux qui sont responsables des programmes d'enseignement aux jeunes filles — puisque la plupart du temps ce sont des hommes qui les font — devraient une bonne fois se débarrasser. L'excuse du Père Girard est à trouver dans son vif désir de répandre l'instruction le plus largement possible et de la donner aux jeunes filles aussi, car sans instruction *on ne saurait vivre humainement*. A la Fabrique, tout l'enseignement se fait verbalement : religion, éléments de la langue, de l'orthographe et du calcul, et toujours dans la mesure appropriée aux besoins et au milieu des élèves. Il réussit si on le donne sous la forme mutuelle ; les ouvrières, pour n'être pas retardées dans leur travail, répondent aux questions sans lever les yeux de leur ouvrage.

L'étude de la langue s'y fait sous une forme moderne. On apprend des phrases par cœur, puis on sépare les mots de la phrase, enfin on résout chaque mot en ses éléments. C'est l'application de la méthode globale dans son intégrité. Mais, malgré la peine que le Père Girard se donne pour expliquer comment il faut aménager les salles pour faciliter la tâche des monitrices, on ne peut s'empêcher de penser que, dans l'enthousiasme de sa découverte, il ne s'est pas rendu compte que, à un premier travail devenu mécanique, un second travail machinal aussi ne tarderait pas à se superposer. L'enseignement qu'il propose, en effet, deviendra vite un petit jeu de questions et de réponses rapidement dénué d'intérêt. La monitrice aura, durant la leçon, le livre ou le cahier qui contient maximes, exercices, à portée de vue ; puisqu'elle se sera préparée d'avance, elle retrouvera d'un coup d'œil la question à poser, la maxime à faire répéter, le verbe à faire conjuguer et l'exercice de numération à donner. Mais qui ne voit comment très rapidement tout cela peut engendrer la routine ? Qu'il s'agisse de travail manuel, qu'il s'agisse d'enseignement, il faut que l'élève puisse s'y adonner de sa personne tout entière. Tout partage d'attention est dangereux : il ne tarde pas à engendrer la superficialité, si bien que, malgré la bonne volonté, l'intention généreuse, profondément humaine, de son inventeur, lorsque le charme de la nouveauté n'aurait plus agi, le projet n'aurait pas atteint le but voulu par le Père Girard.

Cette idée de simultanéité dans la besogne se retrouve encore dans le *Projet d'un règlement pour les écoles du canton de Fribourg* qui a trait avant tout aux écoles de campagne et qui représente la forme codifiée du Rapport de 1816. Ce Projet servit de base au règlement promulgué le 30 juin 1819, mais dont avait disparu tout ce qui, dans le Projet, consacrait la prépondérance réclamée par le Chef du diocèse en matière scolaire, et cette disparition contribua pour une large part à créer la situation d'où devait sortir la bataille pédagogique de 1823.

Dans ce Projet, l'intérêt du Père Girard pour l'instruction à donner aux jeunes filles s'affirme à nouveau : il faudra conserver, là où il y en a, les écoles qui leur sont réservées, en établir ailleurs dans la mesure où la population et les ressources le permettront. L'enseignement doit être confié à des femmes. Les objets d'enseignement sont, dans ce Projet, les mêmes que ceux que le Père Girard a toujours énoncés, ils seront communiqués aux élèves sous la forme mutuelle. Les candidats à l'enseignement devront exercer la charge de moniteurs dans les écoles modèles. Le brevet de capacité leur sera remis après examen passé devant le curé, le syndic et le régent qui a dirigé le stage. La date et la durée des vacances dépendent des circonstances locales et des exigences des travaux de la campagne. Les mêmes principes dirigent donc toujours la pensée du Père Girard.

M. Pfulg fait précéder le *Projet de réorganisation de l'instruction publique en 1848 et 1849* de deux lettres conservées au Musée pédagogique, et qui contiennent des remarques importantes. Le Père Girard insiste tout d'abord sur la nécessité de l'enseignement par classes au gymnase (un professeur en titre enseigne la plupart des branches dans une même classe) et se déclare opposé au système de l'enseignement par objet (des professeurs spécialisés enseignent leur branche de classe en classe). Le Père Girard reproche aussi au Projet de la Commission nommée pour la réorganisation des établissements d'instruction publique de ne pas établir de distinction entre les écoles primaires de la ville et celles de la campagne, négligeant ainsi leurs caractères particuliers. Il proteste contre le

fait qu'on ait retranché la part faite aux curés dans la surveillance et la direction des écoles de leur paroisse : il voit là un excès blâmable. Il se félicite de l'établissement d'une école normale : on le sent heureux de voir s'exécuter son vœu de toujours. Quant au gymnase, il demande la fusion de la section allemande et de la section française pour rapprocher tous les élèves. Ce projet, par ailleurs, ressemble aux précédents : les exigences essentielles en sont les mêmes, le Père Girard fait aussi appel aux moniteurs, mais, instruit par une douloureuse expérience, il parle maintenant de *répétiteurs*.

Les deux derniers projets pourraient être l'objet d'une étude intéressante sur les modifications qu'a subies, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'idée des relations de l'Eglise et de l'Etat en matière scolaire. Mais, nous étant proposé de montrer la continuité de la pensée pédagogique du Père Girard, cette étude déborde le cadre du présent travail. Bornons-nous donc à constater que cette continuité est indéniable. Elle manifeste nettement que la pédagogie du Père Girard n'est pas une pédagogie née des seules circonstances, une pédagogie qui réponde uniquement à des besoins du moment, elle est l'œuvre d'un patriote, d'un homme de cœur aux intuitions géniales qui s'est penché sur son temps, l'a étudié avec un amour clairvoyant, et a pu ainsi bâtir une pédagogie qui sera toujours d'actualité ¹.

LAURE DUPRAZ.

Bibliographie

LUCIEN MARSAX : *Les Bailliages du Sud*. Roman. Un volume broché : 5 fr. 50 ; relié : 9 fr. 25. Editions « Victor Attinger », Neuchâtel et Paris.

Une époque encore plus troublée que la nôtre, puisqu'il s'agit des débuts de la guerre de Trente Ans. Les cantons suisses parviennent à s'y soustraire, mais les Grisons s'y trouvent entraînés malgré eux, à cause de l'importance de leurs passages alpestres. Les cols sur territoire des III Liges, qui comprennent alors les bailliages du Sud, Valteline, Bormio et Chiavenna, unissent en effet directement l'Autriche avec le Milanais sous puissance espagnole. La France, alliée de Venise, cherche par tous les moyens à empêcher cette réunion, tant pour diminuer la puissance des Habsbourg que parce qu'elle n'a pas encore renoncé à ses prétentions sur le Milanais. Le conflit politique est aggravé par les idéologies, les luttes passionnées de religion. Espagne, France, Venise sèment l'argent à pleines mains pour gagner à leur cause les hommes de quelque influence. Visions passionnantes que Lucien Marsaux a évoquées avec beaucoup de vivacité et de couleur.

Les éditions Casterman, à Tournai, viennent de publier leur *Extrait du Catalogue général*. Cette plaquette illustrée, de quarante pages, sera envoyée gratuitement à tous les lecteurs qui en feront la demande aux Editions Casterman, rue des Sœurs-Noires 28, à Tournai, en se recommandant du *Bulletin pédagogique*.

¹ Le résumé de cet article a paru dans *La Liberté*.